



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique économique

Question écrite n° 15698

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur les enseignements que les institutions européennes et les différents pays de l'Union pourraient éventuellement tirer des performances significatives et souvent exemplaires enregistrées depuis plusieurs années déjà par l'économie des Pays-Bas. Selon des informations récentes, il apparaît ainsi que la production industrielle néerlandaise aurait encore progressé au premier trimestre 1998 de près de 10 %, et que le produit intérieur brut de cette même économie serait en 1998 au moins égal sinon supérieur à ce qu'il a été en 1997. Par ailleurs, la réduction du nombre de chômeurs aurait également continué à s'accroître, pour s'établir à 5 % de la population active. Compte tenu du fait que ces résultats ont été obtenus sans avoir recours aux méthodes ultra-libérales de réduction brutale de la dépense publique et des finances sociales, il lui demande s'il ne serait pas opportun de suggérer aux gouvernements de l'Union et aux différents acteurs de l'économie européenne, sans oublier les dirigeants de la Banque centrale européenne, une analyse approfondie de l'exemple néerlandais.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre délégué, chargé des affaires européennes, sur les enseignements que les institutions européennes et les différents Etats membres pourraient évent

Ministère interrogé : affaires européennes
Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3196
Réponse publiée le : 31 août 1998, page 4784